



PLAN STRATÉGIQUE DE LA TABLE FILIÈRE DES PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES 2009-2013

TABLE FILIÈRES DES PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES
QUÉBEC, LE 16 FÉVRIER 2009

INTRODUCTION

L'approche filière est une initiative que le secteur de l'agroalimentaire s'est doté en 1992 afin de travailler au développement des marchés.

Les tables filières visent à réunir les principaux acteurs de tous les maillons d'une filière afin de partager les enjeux du secteur, déterminer les meilleures avenues de développement et travailler à des actions concrètes pour assurer le développement des marchés.

La Table filière des productions maraîchères est un lieu de concertation et d'échanges pour mieux connaître les préoccupations des différents organismes qui la composent afin de bien positionner cette industrie. Cette Table couvre les intervenants préoccupés par les productions de légumes frais, de fraises et de framboises.

Le Plan stratégique de la Table filière des productions maraîchères dresse les principaux enjeux du secteur et précise les objectifs de développement du secteur.

LES ENJEUX

Le secteur des productions maraîchères est confronté à plusieurs défis qui moduleront son développement.

Les principaux enjeux que la Table a décidé de prioriser sont :

- L'innovation
- La qualité des produits
- La production et la technologie
- Le développement des marchés
- La promotion des produits
- L'organisation du secteur
- L'environnement
- La main-d'œuvre
- La compétitivité des entreprises

LES OBJECTIFS

Pour chacun des enjeux du secteur des productions maraîchères priorisé par la Table filière des productions maraîchères, nous avons identifié des objectifs de développement.

1. L'innovation

- Mettre en place une culture d'innovation pour prendre en considération les demandes évolutives du marché.
- Développer des produits de niche pour répondre aux modifications des habitudes alimentaires.
- Produire de nouvelles productions et nouvelles variétés pour répondre aux besoins des consommateurs.
- « Travailler à l'amélioration de la présentation des produits et des emballages »¹.

2. La qualité des produits

- « S'assurer du maintien du niveau de qualité des produits maraîchers du Québec »¹.
- « Poursuivre le développement de produits à prix compétitifs, mais également travailler à la constance dans le calibrage des produits et à la constance de l'approvisionnement, ainsi qu'à l'augmentation des volumes »¹.
- « S'assurer du respect des normes et règles de salubrité et traçabilité des produits »¹.
- « Continuer les progrès en terme de conservation et entreposage de même que dans le maintien (contrôle) de la chaîne de froid »¹.

3. La production et la technologie

- « Favoriser l'étalement de la production durant la saison entraînant une plus grande disponibilité des produits québécois »¹.
- Augmenter notre part de production de légumes biologiques pour satisfaire une plus grande partie de la demande québécoise.

- Encourager la production de produits à valeur ajoutée (prêt à l'emploi, précoupé, prélavé, prêts-à-manger).
- Aider les entreprises à cibler des productions ethniques à potentiel de vente intéressante (volume, prix de vente) et à potentiel de rendement sous nos conditions.
- S'assurer que les producteurs acquièrent les nouvelles technologies de production leur permettant d'accroître leur efficacité.
- « Encourager l'augmentation des capacités de production »¹.

4. Le développement des marchés

- « Augmenter la pénétration des produits maraîchers québécois en début et en fin de saison dans les chaînes d'alimentation ainsi que les volumes de ventes qui y sont réalisées »¹.
- « S'assurer de débouchés alternatifs pour les plus petites entreprises ou les productions à petit volume (marchés publics, kiosques à la ferme, restauration, services alimentaires, fruiteries, etc.) »¹.
- Assurer une plus grande pénétration des produits du Québec dans le réseau des hôtels, restaurants et institutions.
- « Aider les entreprises ou les regroupements dont le volume le permet à prospecter les marchés internationaux »¹.
- « Augmenter la valeur monétaire (les volumes en \$) de fruits et légumes exportés notamment aux États-Unis »¹.
- « Évaluer le potentiel de développement de nouveaux marchés d'exportation »¹.
- « Soutenir collectivement les producteurs et transformateurs québécois contre le protectionnisme américain et les problèmes frontaliers »¹.
- « Réduire la vulnérabilité des entreprises au taux de change »¹.

5. La promotion des produits

- S'assurer que le consommateur reconnaisse facilement les produits du Québec.

- « Faire connaître les avantages des produits maraîchers québécois (qualité, proximité, fraîcheur, prix, plus écologiques, etc.) auprès de la population, les transformateurs, les distributeurs et les détaillants »¹.
- Faire connaître au secteur hôtel, restaurants et institutions les produits prêts à l'emploi disponible sur le marché.

6. L'organisation du secteur

- « Favoriser les regroupements de mise en marché afin d'augmenter les volumes offerts »¹.
- « Encourager les partenariats/alliances visant la défense d'intérêts communs, mais également le maillage et la concertation des entreprises et organisations de l'industrie »¹.
- « Aider les entreprises à obtenir un soutien financier ou des garanties de paiement »¹.

7. L'environnement

- « Poursuivre et encourager l'implantation de pratiques agricoles et de transformation alimentaire respectueuses de l'environnement »¹.
- « Faciliter la conformité des entreprises aux normes environnementales et les aider dans l'application et la gestion des législations »¹.

8. La main-d'œuvre

- Appuyer les organismes responsables du dossier de la main-d'œuvre pour s'assurer d'en avoir une qualifiée et disponible tout au long de l'année et que les producteurs auront les moyens de payer.

9. La compétitivité des entreprises

- « Offrir aux entreprises de l'industrie des productions maraîchères, des outils de gestion et d'encadrement de leurs ressources humaines, mais également des outils permettant de développer leur savoir-faire pour qu'elles deviennent plus productives et rentables »¹.

SOURCE D'INFORMATION

- ¹ Zins Beauchesne et associés, Plan stratégique de développement 2004-2007 de l'industrie des productions maraîchères, mars 2004